



LE COURRIER

des *Lignes*

№ 16 • 2022-2025

Bulletin Municipal
de la commune de
Molines-en-Queyras



Sommaire

EDITO	p 2
VOIRIE	p 3
AMÉNAGEMENTS & TRAVAUX	p 4 à 7
CULTURE	p 8-9
BIEN VIVRE	P 10-11
À MOLINES	
EAU,	P 12-13
ENVIRONNEMENT	
FINANCES.....	p 14-15
MAIRIE	p 16-17
BATIMENTS COMMUNAUX.....	p 18
PROJETS À VENIR.....	p 19
LES ASSOCIATIONS.....	p 20

L'EDITO

de Valérie Garcin
Maire de Molines en Queyras



© Pierre Barrot

Parce que nous sommes tous conscients de **l'importance du développement local et du maintien des services publics**, c'est cet enjeu, au cœur de notre politique municipale, qui guide continuellement la réflexion des élus de Molines en Queyras.

Respect de l'argent public, services à la population, économies d'énergies, participation citoyenne, action sociale et bien vivre à Molines sont des enjeux compatibles avec les travaux et les actions communales que je souhaite faire émerger sur la commune.

Ma volonté politique et nos réalisations répondent à toutes les exigences dictées par la nécessité d'un développement maîtrisé et concerté.

La mise en œuvre des politiques étatiques et les responsabilités décentralisées qu'elles engendrent pour les collectivités locales, sont pour moi l'occasion d'inventorier ou d'analyser nos initiatives, et de réaffirmer mon engagement pour la commune en construisant un plan d'actions concis.

Ce dernier, que vous allez découvrir à travers ces quelques pages, illustre ce que nous avons réalisé ces derniers mois, ce qui est en cours, ainsi que nos projets à venir.

C'est pour cela que nous avons élaboré ce Courrier des Aigues afin que vous découvriez la quantité et la qualité de nos actions, toujours réalisées avec **une recherche permanente de subventions et une bonne gestion de l'argent public**.

Nos actions sont le fruit d'un travail de concertation avec les élus, en synergie avec les techniciens de la commune, les acteurs économiques et les artisans du territoire.

Vous y trouverez des exemples concrets illustrés par des textes et des photos répartis en thématiques : Travaux, Bien vivre à Molines, Culture, Mairie, Eau, Environnement, Finances, Voirie et Bâtiments communaux.

Vous le constaterez à la lecture de ce courrier, la richesse et la variété de ce qui a été concrétisé sur notre commune en matière de développement attestent de notre volonté de poursuivre dans le même esprit d'innovation, de préservation des valeurs et des traditions, et de solidarité.

Les projets en cours s'inscrivent dans cette même voie, autour de trois axes qui me tiennent à cœur : **l'intérêt communal, le lien social et l'équilibre** entre emploi à l'année, tourisme saisonnier, habitants permanents et résidents secondaires.

Notre développement local est l'affaire de tous, j'en suis convaincue. Ce bulletin en est l'illustration.

Au nom de l'équipe municipale, je vous en souhaite une bonne lecture.

Valérie GARCIN

A la une!

La Place du Village - Suivre
5 nov. 2022 - 0

TRANSUMANCE DANS LA NEIGE...
Ce samedi 5 novembre 2022, une des toutes dernières transumances de la saison pour les éleveurs de Molines en Queyras.
Un très grand merci à la Mairie de Molines en Queyras pour cette magnifique photo.
#transumance
#moutons#debutdelhiver

Publication de La Place du Village



J'adore Commenter Partager

Vous et 7 504 autres personnes

1442 partages

Photo de la Mairie qui a rencontré un grand succès sur les réseaux sociaux : 1442 partages

Directeur de la publication :

Valérie GARCIN

Photos :

Mairie de Molines - Valérie GARCIN

Serge CHALLOT, Christian FOUQUE

Création graphique :

Graphi'Cimes - Agnès CAUSERET

Impression : Imprimerie Recto-Verso

Embrun / 600 ex





ADRESSAGE

Après un long travail débuté en 2021 et qui a associé la population pour le choix de dénomination des rues, l'adressage de la commune a été finalisé au printemps 2022. Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable en facilitant l'accès des soins et des premiers secours, le développement des services à la personne, les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS, la livraison des entreprises, la distribution du courrier par le facteur ou les entreprises privées. La commune a opté pour une numérotation métrique, c'est-à-dire la distance en mètres entre le début de la voie et l'entrée de l'habitation. Cette façon de numéroter permet toute insertion de numéro par la suite. En ce qui concerne la fabrication des numéros et plaques de rues, le choix



s'est porté avec un artisan local « Acanthel », de sorte que les plaques choisies s'insèrent au mieux dans notre patrimoine architectural.

Coût total de l'opération : 19 376.80 € HT, subventionnés à 50% par le Département des Hautes-Alpes.

SECURITE ROUTIERE

Afin de répondre à la demande des riverains et commerçants, la commune a sécurisé la traversée des différents hameaux.

En 2024, l'accent a été mis dans l'agglomération de Molines en direction de Saint-Véran car la vitesse est excessive, notamment en période touristique.

Ainsi, des feux tricolores pédagogiques ont été installés dans le village afin de faire prendre conscience aux voitures et aux motos de leur vitesse à l'approche d'une zone à 50 km/h. Cet aménagement de voirie a été réalisé en concertation avec le service des routes du Département et devrait limiter la vitesse et plus particulièrement celle des motos dans la traversée du village afin de respecter le code de la route et la limitation en vigueur.



Cet équipement s'est avéré indispensable et complémentaire des ralentisseurs installés dans les hameaux avant chaque saison d'été depuis plusieurs années.

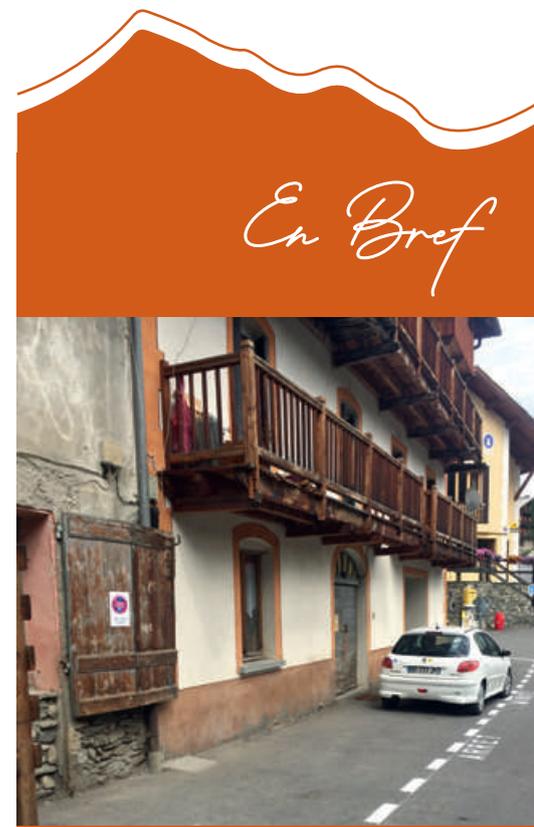
L'installation des feux tricolores a été effectuée par l'entreprise INEO.

Coût total de l'opération : 24 311.30 € HT subventionnés à 50% par le Département des Hautes-Alpes.

SIGNALÉTIQUE ROUTIERE

Ce projet a débuté en 2022 et a été conduit avec le Parc Naturel Régional du Queyras. L'objectif a été de remplacer la Signalisation d'Information Locale en place qui était totalement obsolète. Dans un souci de cohérence et d'homogénéité, le mobilier choisi a été utilisé sur tout le territoire du Queyras. Cette nouvelle signalétique va permettre le guidage des usagers de la route vers des pôles d'intérêt local, des équipements, services publics et commerces. La mise en place des panneaux sur la commune sera définitivement finalisée à l'automne 2025.

Coût de l'opération : 18 305 € HT subventionnés à 80% par la Région Sud.



En Bref

Création d'un arrêt minute pour faciliter l'accès aux commerces dans la rue du Serre.



Amélioration de l'espace autour des moloks à Gaudissard.



Chaque année, la commune effectue une campagne de goudronnage afin de remettre en état la voirie communale. Ces travaux sont financés par l'enveloppe cantonale de la conseillère départementale.

AMÉNAGEMENTS & TRAVAUX

En Bref



Le bâtiment du nouveau garage communal a obtenu le prix départemental de la construction, de l'aménagement et de l'architecture durables 2022 du CAUE.



Remise de la Médaille d'honneur d'argent régionale, départementale et communale à Monsieur Francis Martin, ancien Maire de la commune, le 18 septembre 2023.



Installation de tables de pique-nique sur l'ensemble de la commune. De nouveaux bancs sont en cours d'installation.

LIAISON REFUGE AGNEL – CANAL ROUCHAS FRACH

La commune, le Département, la communauté de communes et le Parc ont travaillé conjointement pour **une meilleure gestion des flux touristiques** sur ce site compris entre le refuge Agnel et les 2 cols : amélioration des parkings et de l'accueil, reprise ou fermeture d'itinéraires et création d'un sentier.

est peu visible. Il offre une déambulation d'un niveau facile sans pente raide et sur un sentier large dans une pente peu déversante. Ces caractéristiques permettent une fréquentation par les VTT sans grande technicité.

Afin de compléter le dispositif global visant à mieux accueillir la clientèle de randonneurs sur ce site d'altitude, la commune a sollicité le Parc pour la réalisation d'un sentier permettant un accès pédestre et VTT depuis la fin du canal de Rouchas Frach – qui débute du hameau du Coin – jusqu'au refuge Agnel, lui-même lié par sentiers aux cols Agnel et Vieux.



Le tracé proposé est un véritable itinéraire de pleine nature, duquel la route

Coût total de l'opération : 15 765 € HT subventionnés à 70% par le Département des Hautes-Alpes.

REFECTION DES PONTS

Dans un programme de sécurisation des infrastructures, la commune a lancé des travaux de réfection des ponts réalisés en 2 tranches.

9 ponts ont été restaurés pour un montant total de 158 283 € HT subventionnés à 40% par l'Etat, la Région Sud et le Département des Hautes-Alpes.



A venir : la réfection des fontaines abîmées.



NOUVEAU GARAGE COMMUNAL ET LOCAL POMPIERS

La commune ne disposait pas de lieu unique et central pour stocker le matériel technique communal. Les différents engins communaux (tracteur, tractopelle, faucheuse...) accompagnés du matériel (lames, étraves, saleuses...) étaient dispersés sur plusieurs sites de la commune. Ils étaient le plus souvent entreposés hors abris et subissaient des conditions météorologiques difficiles. Il a donc fallu réfléchir à un projet performant d'un point de vue des usages, des coûts de fonctionnement et de son impact environnemental.

L'enveloppe du bâtiment, avec le choix d'un mode constructif qui contribue tout à la fois à une performance thermique très élevée fait appel à des matériaux d'un faible impact carbone, le bois mélèze bien entendu.

Le système de chauffage proposé est une production par pompe à chaleur sur sonde géothermale, une source renouvelable et constante toute l'année.

Enfin, pour atteindre l'enjeu majeur de la réussite de ce projet soumis à la RE 2020, un travail de synthèse et d'analyse a été porté par les Bureaux d'Etudes et les Architectes, Babeth et Christian LAURENS, pilotes des travaux.

Ce projet a également permis d'y intégrer un local pour les pompiers, primordial pour faciliter les secours au niveau local.

Les entreprises ayant travaillé à cet ouvrage sont : Ferrier Bois, Pic Frères, Bucci, Monnet, Masse Métallique, Caveglia Marchetto, La Routière, Urli, Tonda, Barbesier, Ocal, Spinelli et Luroforage.

Coût total des travaux : 1 million d'euros financés par un emprunt et des subventions à 50% de l'Etat, la Région Sud et du Département des Hautes-Alpes.

RESTAURATION DU PLANCHER DE L'EGLISE

La commune a entrepris une démarche de restauration du plancher de l'Eglise de Saint Romain dont les travaux ont été finalisés en 2023. C'est sous la houlette de Michel TRUBERT, architecte des bâtiments historiques que les travaux ont été coordonnés en veillant à refaire le plancher à l'identique.

Afin de réaliser cette restauration, la commune a fait appel à l'entreprise locale AMC, représentée par M. FAUREBRAC, et surtout effectuée par un jeune compagnon du devoir, qui a pris beaucoup d'attention et de plaisir à réaliser et ajuster ce plancher.

En effet, ce fut un vrai challenge d'entreprendre cette réalisation, il a fallu stocker les bancs par phasage avec une forte manutention d'un côté et de l'autre, un démontage méthodique de l'ancien plancher pour essayer de le valoriser malgré son état détérioré.

Ensuite, il fallait être appliqué dans le montage et l'assemblage, car c'est une étape cruciale sur la fiabilité. Enfin, il était indispensable que le nouveau plancher bénéficie d'un bois local, et c'est l'entreprise Société Queyrassine du Bois, qui a fourni un bois en mélèze, issu des forêts du Queyras d'une extrême



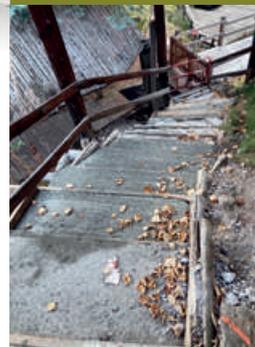
qualité. Cette restauration du plancher s'inscrit dans une démarche globale de conservation du patrimoine et d'histoire du territoire et **rend hommage à Jean-Claude ALBERGE, à qui cette restauration tenait à cœur.**

La bénédiction du nouveau plancher a eu lieu le 18 novembre 2023 à l'occasion de la Saint Romain, Saint patron de Molines, lors d'une messe présidée par Monseigneur Xavier MALLE.

Coût total des travaux : 149 601 € HT subventionnés à 80% par la DRAC et l'archevêché des Hautes-Alpes via le don de Jean-Claude ALBERGE.

VISITES DE HAMEAUX

La commune a réalisé des visites de hameaux qui ont donné lieu à des aménagements suite aux remarques des habitants. Par exemple :



L'escalier du Coin a été refait.



Ajout d'une planche au cimetière de Molines.

En Bref



Chaque année la commune met en vente des lots de bois façonnés à destination des habitants.



Barrières en bois autour des moloks à la Rua, réalisées par les employés communaux pour une meilleure intégration. A terme, tous les moloks seront équipés.



Enfouissement du poste électrique de la Gardiole sur la route de Gaudissard.

En Bref



Inauguration des nouveaux locaux de la billetterie des remontées mécaniques en février 2025.



Nouvelles barrières du parking de la place de la bibliothèque et du terrain de boules de la Place du Temple, réalisées par l'entreprise Migault.

Montant des travaux : 26 420 € HT subventionnés à 50% par le Département des Hautes-Alpes.



Déplacement du marché sur la place du Temple pour plus de sécurité.



Nouvelles barrières pour l'école réalisées par les employés communaux.

BILLETTERIE DES REMONTÉES MÉCANIQUES



AVANT

APRÈS

Ce nouveau local était essentiel, car l'ancienne billetterie n'était plus aux goûts du jour, à cause de son accessibilité difficile obligeant les clients à monter au 1^{er} étage pour atteindre un local vieillissant, non isolé et qui de surplus n'offrait aucune confidentialité. Il fallait donc envisager **un autre lieu, pratique et moderne**.

La commune s'est ainsi positionnée sur ce local qui n'avait plus d'activités depuis plusieurs années en en faisant l'acquisition. Il fallait ensuite proposer un outil répondant aux normes d'accessibilité, ainsi qu'un local ergonomique et confortable pour les agents d'accueil.

Cette réalisation se découpe en deux opérations, un volet accessibilité et un volet aménagement intérieur et accueil. **Cette nouvelle billetterie facilite et améliore grandement le parcours client.**

En tant que propriétaire, la commune a assumé les travaux à sa charge.

C'est un projet structurant et intégré au front de neige de Molines avec une harmonie architecturale. Le local dispose de plusieurs points de ventes, d'une petite cuisine, d'un wc et d'un local sécurisé pour le personnel.

Cette opération a été conduite par un maître d'œuvre, à savoir l'architecte Laurence Leddet de la Perrière et par des entreprises quasiment toutes locales, Int Ext, Chabrand, Menuiserie Montagne, Tonda, Barbesier, Albert, HM Rénovation, Spinelli et Loisirs Equipements.

Coût total de cet aménagement : 250 000 € HT dont 125 000 € pour l'accès aux normes handicapées, subventionnés à 55% par l'Etat, la Région Sud et le Département des Hautes-Alpes.

TRAVAUX DE SECURISATION ROUTE DE GAUDISSARD

En raison d'un affaissement de la route dû aux intempéries de décembre 2023, la commune a entrepris immédiatement des travaux d'aménagement, une habitation étant fortement impactée. L'accès au hameau de Gaudissard était réduit. En effet, avec les fortes pluies, la route s'est affaissée entraînant la circulation sur une seule voie.

La commune a donc dû rapidement réaliser un mur de soutènement au pied du talus permettant de maintenir le terrain et de renforcer la chaussée. La commune en a profité également pour

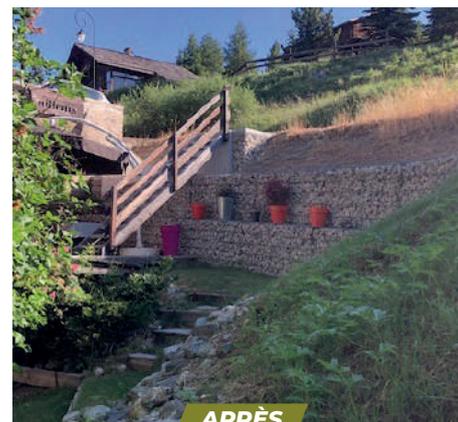
refaire les assises et la rambarde en métal d'un pont sur la même route. La réfection de ce pont était déjà prévue dans la tranche de restauration des passerelles. Avec ces travaux, l'accès est donc facilité et permet aux riverains **d'emprunter la route de Gaudissard en toute sécurité.**

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Buccì.

Coût total des travaux : 85 000€ HT subventionnés à 80% dans le cadre des travaux d'urgence liés aux intempéries de décembre 2023.



AVANT



APRÈS

RECONVERSION DE L'ANCIEN GARAGE COMMUNAL

L'objectif de ce projet était de **contribuer à la dynamique du centre village pour en faire un lieu de vie à l'année et de créer du lien social**. Pari réussi !

L'ancien garage communal situé au cœur du village offrait un emplacement idéal pour permettre à plusieurs projets de voir le jour. Ainsi, après le lancement d'un appel à projets, deux candidats ont été retenus. Le bâtiment a été repensé et rénové en 3 parties :

- **un espace de restauration rapide** ouvert à l'année orienté vers une pizzeria,
- **un espace de vie sociale** pour l'association Anim'Agnel qui avait besoin d'un lieu dédié pour que ses adhérents puissent profiter d'ateliers couture, de repas thématiques et d'animations diverses tout au long de l'année
- **un espace jeunes** pour que les enfants du « pays » et du Queyras puissent se retrouver pour passer un moment de détente autour de jeux vidéo, babyfoot, etc....



AVANT

APRÈS

Sous la direction de LBP Architecture, les travaux ont été réalisés uniquement par des entreprises locales ou des Hautes-Alpes. Le bâtiment est raccordé à la chaudière bois. Un conventionnement a été établi avec chacun des intervenants pour l'exploitation du bâtiment communal.

Coût total des travaux : 250 000 € HT subventionnés à 25% par l'Etat, la Région Sud et le Département des Hautes-Alpes.

REFECTION DU MUR DU CIMETIERE DE FONTGILLARDE



La vétusté de l'ouvrage et les conditions climatiques difficiles ont conduit la commune à réaliser la réfection du mur de Fontgillarde.

En effet, ce dernier s'affaissait et l'accès devenait dangereux.

Le mur a donc été refait à l'identique en préservant l'architecture en pierre. Avec ces travaux, l'accès est donc facilité et permet aux habitants de Fontgillarde d'emprunter le cimetière en toute sécurité.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise de M. LEPELLEY, Int Ext.

Coût total des travaux : 15 000 € HT subventionnés à 50% par le Département des Hautes-Alpes.

LIAISON DOUCE ENTRE LA STATION ET LE VILLAGE

Ce projet se décompose en plusieurs réalisations et surtout vient continuer **une logique d'aménagement à mobilité durable entre le village et la station**.



Signalétique liaison douce

Il y a 6 ans, la commune aménageait un ancien parking avec des modules, des jeux ludiques.

Cette réalisation permet un trait d'union entre la station et le village. Ainsi, c'est la combinaison d'une passerelle, d'un cheminement piéton de 1.2 km entre la station et le vil-

lage, d'un terrain multisports, de bornes campings cars dites nouvelles générations avec accès à l'électricité, à internet gratuitement par réseau wifi, accès à l'eau et à une vidange respectant les règles sanitaires.

C'est un projet structurant et intégré qui respecte les critères écologiques et environnementaux. Ces aménagements sont utilisables autant en hiver qu'en été.

Ces investissements ont été faits dans l'intérêt du village, pour améliorer son cadre de vie et surtout **faire durer son économie principale, à savoir le tourisme**.

Les entreprises qui ont œuvré au projet sous la houlette du bureau d'étude Mg Concept, Sylvain GRUZZA, sont Bucci, Masse métallique, Flot Bleu, Agorespace, Jardiver et La Routière du Midi.

Coût total de cet aménagement : 400 000 € HT subventionnés par l'Etat, la Région Sud et le Département des Hautes-Alpes.



Bornes camping-cars



Branchement électrique



Eau et vidange



Terrain multisports

CULTURE



En Bref



Exposition «Pat'ch Queyras» à la salle des Myosotis (2023).



Exposition sur «La petite histoire du ski en Queyras» (2023/2024).



Exposition «Culture à Ciel Ouvert», Atelier du Portail de Guillestre (2024).



Exposition «Flore de nos montagnes» (2025).

LE COMITÉ CULTUREL

Depuis sa création en février 2021, le comité culturel a conçu et organisé **deux expositions par an à la Bibliothèque**, une l'hiver et l'autre l'été.

Pour reprendre les derniers thèmes, citons les titres qui parlent d'eux-mêmes : «Tichodrome», «L'eau de nos montagnes», «Petite histoire du ski en Queyras», «Molines en Queyras, village d'Art et d'Histoire», «Visages du Queyras», et pour cet été 2025 «Flore de nos montagnes».

Les expositions d'été ont chacune fait l'objet de **«Rencontres du jeudi»** qui ont attiré un public nombreux dans la salle polyvalente.

Toutes ces réalisations n'ont été possibles que grâce à un groupe du comité d'une dizaine d'habitants coordonné par Isabelle Jolivet.



L'autre volet de notre action culturelle est le **soutien à des projets autonomes** de membres du comité culturel, avec budget partagé de la municipalité. Le premier projet «Habitat et Hameaux», sous la houlette de Claude Descombes,

s'est terminé en 2025 par la pose de panneaux avec QR code sur «Les chemins du facteur».

Le deuxième «Les pierres de notre vallée» a débuté en 2024 et devrait aboutir en particulier à un circuit de pierres nommées, un géodrome de pleine nature, une idée originale d'Arielle Lemenach, cheffe de projet.

Ainsi, une dynamique culturelle s'est enclenchée sur le principe de concilier animation touristique et culture pour les habitants à l'année et aussi de réussir la double mission culturelle : **accroître le savoir de chacun et le lien social avec le plus grand nombre.**

Voir les rapports d'activité

« Culture à Molines » 2023 et 2024

sur le site de la mairie, en suivant :
accueil/Activités et loisirs/Vie Culturelle/
Le comité culturel

Voir le lien

« Patrimoine de la commune »

avec le chemin du facteur
et en savoir plus, dans Accueil



Plaque et QR code du cheminement culturel appelé « Chemins du facteur ».



Bibliothèque de Molines en Queyras

1 Place de la Bibliothèque

OUVERTURE

• **HORS SAISON :**

Lundi et Jeudi :
16h30 - 18h30

• **VACANCES ESTIVALES ET HIVERNALES :**

Lundi, Mercredi et Vendredi :
16h30 - 18h30

Et Mardi matin :
09h30 - 11h30

LA BIBLIOTHÈQUE

L'accès à la bibliothèque est gratuit, tout comme le WiFi. Vous êtes invités à prendre une pause dans nos fauteuils pour feuilleter nos revues et nos livres : romans, BD, mangas, documentaires d'art, de voyage et de patrimoine.

Pour emprunter des documents, l'inscription est familiale, d'un montant de 5 euros par an. Chaque année, la commune renouvelle des dizaines de livres à emprunter ! (coût annuel 1 000 €)

Grâce à la Bibliothèque Départementale, nos ressources s'étendent sur le web avec Culturicimes accessible pour

tous nos inscrits.

La bibliothèque accueille le Club de Lecture, une fois par mois, une dizaine en moyenne de lecteurs et lectrices, et met à sa disposition des ouvrages sur chaque thème retenu.

Au premier étage, le comité culturel organise des expositions temporaires l'hiver et l'été. Les visites sont gratuites.

En terme pédagogique, Anina, la bibliothécaire, accueille sur des temps dédiés les enfants de la crèche et l'école.



A retenir

Les Journées du Patrimoine

auront lieu le 20 septembre (visite de Pierre Grosse) et le 21 septembre 2025 (visite de Molines Village).

Journées du Patrimoine à la Rua en Septembre 2022

BIEN VIVRE À MOLINES



En Bref

Activités bénévoles d'intérêts collectifs, les corvées font partie de nos traditions.

Elles perdurent dans la commune et permettent aujourd'hui de réaliser des petits travaux mais aussi des moments de partage.

Quelques exemples :



Nouvelles barrières pour Notre Dame du Berceau effectuées par des bénévoles.



Entretien du jeu de boules de Pierre Grosse par les utilisateurs.



Corvée de Fontgillarde.



Corvée des chasseurs.

NOUVEAUTES MISES EN PLACE PAR LA MUNICIPALITE POUR FAVORISER LES LIENS AVEC LA POPULATION

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Le 22 octobre 2022, lors d'une cérémonie officielle, la commune de Molines en Queyras a souhaité mettre en avant les nouveaux arrivants. Chaque nouveau résident a reçu une invitation afin de se rendre à la salle polyvalente. La municipalité a pu présenter la mairie ainsi que ses caractéristiques en s'appuyant de projections et de photos autour des activités phares de la commune.

C'est dans une ambiance chaleureuse que chaque personne a pu évoquer les raisons de son installation à Molines.

Durant ce temps de partage, Madame le Maire a remis à chaque nouvel arrivant un petit sac cadeau de bienvenue.

Cette rencontre conviviale s'est clôturée par un apéritif dinatoire où les membres du comité culturel, également invités



pour les remercier de leur bénévolat, ont pu échanger avec les nouveaux arrivants.

C'était la première fois que la mairie de Molines organisait ce pot de bienvenue. Les retours de tous les participants ont été vraiment très positifs et viennent conforter le projet de l'organiser régulièrement.

Mise à l'honneur des bénévoles et associations

Le 21 octobre 2023, les huit associations de la commune et leurs bénévoles ont été mis à l'honneur par la municipalité.

En effet, leurs actions dans différents domaines donnent à la vie du village une belle dimension. C'est pour cette raison que Madame le Maire et le conseil municipal ont souhaité les réunir pour **les remercier de leur engagement.**

Une quarantaine de personnes avait fait le déplacement dans la salle des Myosotis, cette cérémonie était organisée pour la première fois dans la commune. Toutes les associations étaient représentées et chacune a pu partager ses actions et objectifs.



La municipalité attache une importance à ce tissu associatif et souhaite lui apporter son soutien, que ce soit financièrement ou par de la logistique, notamment par le prêt gratuit de matériel ou la mise à disposition gratuite de salles.

Sortie jeunes



Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la municipalité a offert aux jeunes de la commune deux sorties à la patinoire de Gap «l'Alp'Arena».

La première s'est déroulée le 8 décembre 2023, lors de laquelle 14 jeunes et quelques parents ont pris la direction

de Gap en bus pour assister à **un match de hockey sur glace.**

La seconde, qui a eu lieu le 10 décembre 2024, a conduit 13 jeunes molinards toujours accompagnés de parents, **au spectacle sur glace** «La fille du Marchand de Sable» présenté par Philippe Candeloro et sa compagnie.

L'organisation de ces sorties, chaque fois sur un thème différent, permet de **rassembler les jeunes de la commune le temps d'une soirée.**



Repas des Aînés

Chaque année, la commune organise un repas pour réunir les aînés.

Ce rendez-vous annuel, chaque fois dans un restaurant différent de la commune, rassemble une soixantaine de personnes lors d'un moment convivial.



CANTINE

Le service de la cantine est assuré par Marie-Christine et Célyne qui accueillent les enfants chaque midi.

Le prix des repas, fournis par le Centre Hospitalier d'Aiguilles, est pris en charge pour moitié par la commune (prix du repas facturé aux familles 3 €), afin que le coût supporté par les parents ne soit pas trop important.

SKI ALPIN

Chaque année la commune participe à l'achat des forfaits de ski alpin pour les enfants de moins de 18 ans pour skier sur les domaines de la Forêt Blanche et du Queyras.

En 2024, la participation de la commune s'est élevée à 60 € par enfant, ainsi le coût pour les familles était de 20€ par enfant.

LUGE

La luge de Molines est ouverte été comme hiver 7 jours sur 7 en période de vacances scolaires.

Cet été, c'est une toute nouvelle équipe qui accueille la clientèle à partir du 5 juillet 2025 de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h.

En préparation de la saison estivale, de nouvelles banderoles ont été installées sur la commune pour communiquer sur cette infrastructure.

Pour information, les enfants qui résident sur la commune sont les bienvenus et bénéficient de la gratuité jusqu'à 18 ans !



HOMMAGE AUX 2 CENTENAIRES DE LA COMMUNE : M. Jean Hollard et Mme Marguerite Eyméoud

Aujourd'hui disparus, la commune garde en mémoire Monsieur Jean Hollard né le 13 décembre 1923 et Madame Marguerite Eyméoud née le 3 octobre 1923 qui ont tous deux célébré leurs 100 ans.



En Bref



Distinction de la crèche «Les P'tits Loups» : l'association a été lauréate du Trophée des Métiers 2025 dans la catégorie Enfance/petite enfance.



Journées Mondiales du Bénévolat : trophées honorifiques remis à Madame Martin et Mme Jolivet en tant que bénévoles actives de la commune lors de la cérémonie dédiée aux bénévoles de la communauté de communes le 5 décembre 2024.



Téléthon : la commune a accueilli l'événement en 2023.



ZONE DE QUIÉTUDE POUR LES LAGOPÈDES

Depuis l'été 2022, le dispositif expérimental Lago'Quiet en faveur du lagopède alpin (perdrix blanche ou perdrix des neiges) est en place dans le secteur du Col Agnel.

Sa survie étant menacée par les changements climatiques et les multiples dérangements occasionnés par les activités humaines et pastorales, c'est la raison pour laquelle, la Commune, l'Office Français de la Biodiversité, le groupement pastoral de la commune et le Parc Naturel Régional du Queyras ont uni leurs forces pour préserver cette espèce emblématique des Alpes.

Les environs du Col Agnel accueillent chaque année les parades amoureuses, les nichées, l'élevage des poussins et le regroupement d'adultes non reproducteurs.

En tout, ce sont une cinquantaine d'individus qui seraient présents pendant l'été, ces effectifs font du col Agnel un des principaux sites de présence régulière du lagopède en Queyras, voire dans les Alpes du Sud.

Le dispositif Lago'Quiet consiste en une clôture légère et temporaire, matérialisée par des rubans et des fanions, installée entre juin et août entre le col Vieux et le col Agnel dans le secteur dit du camp des Espagnols.

Parallèlement à ce dispositif des comptages sont effectués chaque années pour suivre l'évolution de la population.



PROTECTION DES CAPTAGES : UNE OPÉRATION TERMINÉE ET UNE EAU SÉCURISÉE

La **mise en conformité des trois captages en montagne** que sont, la source du Clôt du Vallon, la source de la Combe des Mares, et la source de Créchant est terminée.

La dernière phase de travaux consistait à protéger les captages. Ainsi, les édicules de Créchant et de la Combe des Mares ont été démolis et reconstruits et les périmètres de protection ont été matérialisés par des piquets rabattables qui servent de supports aux clôtures amovibles.

La commune respecte désormais la réglementation en vigueur et en particulier la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. L'eau potable des captages est donc sécurisée.

Coût total des travaux : 80 000 € HT subventionnés à 80% par l'Agence de l'Eau et le Département des Hautes-Alpes.



Concernant le **captage de Fontgillarde**, compte tenu de sa particularité, la commune a engagé, dans un premier temps une phase d'essai, pour la création d'un puits de pompage.

Le puits d'essai réalisé répond aux exigences de débit et de qualité souhaitées. Il doit maintenant faire l'objet d'un rapport très complet à faire valider par l'hydrogéologue agréé.

L'aménagement sera ensuite soumis à une enquête d'utilité publique suivie d'une déclaration d'utilité publique et faire la publication d'un arrêté préfectoral avant mise en exploitation.

Cette opération permettra de sécuriser la principale ressource en eau potable de la commune en cas de sécheresse et d'étiage sévère de l'Aigue Agnelle qui alimente la nappe de Fontgillarde notamment dans les périodes de prélèvement pour la neige de culture.

La commune rappelle que ces travaux ont été opérés et encadrés conformément aux prescriptions de l'hydrogéologue agréé.

Coût total des travaux : 60 000 € HT subventionnés à 50% par l'Agence de l'Eau.



CAMPAGNE DE DÉTECTION DE FUITES ET DE RÉPARATION DE FUITES

Dans le cadre des prescriptions du schéma directeur d'eau potable, à l'automne 2023, la commune a entrepris, accompagnée d'un bureau d'étude, une campagne de détection de fuites.

En s'appuyant de la télégestion déjà mise en place sur la commune, cette opération a permis de détecter les zones dites « fuyardes ».

Cette opération a conduit la commune à réaliser des réparations et ainsi améliorer le rendement du réseau d'eau potable.

A l'échelle du territoire, la commune de Molines fait partie des collectivités disposant d'un très bon rendement de réseau dépassant les 81%.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Le réseau d'eau potable de la commune est ancien, il date des années 1955/1957, sa rénovation revêt un caractère d'urgence, puisque les réseaux en acier sont d'origine.

La commune a entrepris un vaste chantier de renouvellement qui sera effectué par étapes, Pierre Grosse et Fontgillarde ont été les premiers à en bénéficier.

Pierre Grosse

Les travaux de rénovation des réseaux de Pierre Grosse ont eu lieu au printemps 2022.

La commune en partenariat avec la communauté de communes du Guillessot et du Queyras a souhaité renouveler les réseaux humides d'eau et d'assainissement, car le Département envisageait de renouveler les enrobés dans la traversée du hameau à l'automne 2022.

Ce fut également l'occasion de sécuriser les bornes à incendie.

Au total, ce sont 300 ml de canalisations qui ont été remplacés pour un montant de 150 000€ HT, les travaux ont été réalisés par l'entreprise Bucci.



Fontgillarde

Ces travaux se sont déroulés en deux phases (1^{ère} phase à l'automne 2024 et seconde phase au printemps 2025).

Ils ont permis de remplacer l'ensemble du réseau d'eau potable extrêmement vieillissant.

Ils ont également permis l'amélioration des rendements et la mise aux normes de la protection incendie.

370 ml de canalisation principale ont été remplacés avec 16 regards et près de 51 raccordements particuliers.

De plus, il a fallu techniquement réaliser la pose de ce nouveau réseau en lieu et place de l'ancien car l'encombrement du sous-sol ne laissait pas d'autre possibilité.

Des canalisations provisoires à l'air libre (sauterelles) ont dû être installées pour maintenir le service aux abonnés.

Les travaux de chaussée définitive en enrobé pleine largeur interviendront à l'automne 2025.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Bucci associée à l'entreprise PAC (Provence Alpes Canalisations) et la Routière du Midi.

Coût total de l'opération : 354 000 € HT subventionnés à 80% par l'Agence de l'Eau et le Département des Hautes-Alpes.



Anciens tuyaux



Réunion de chantier

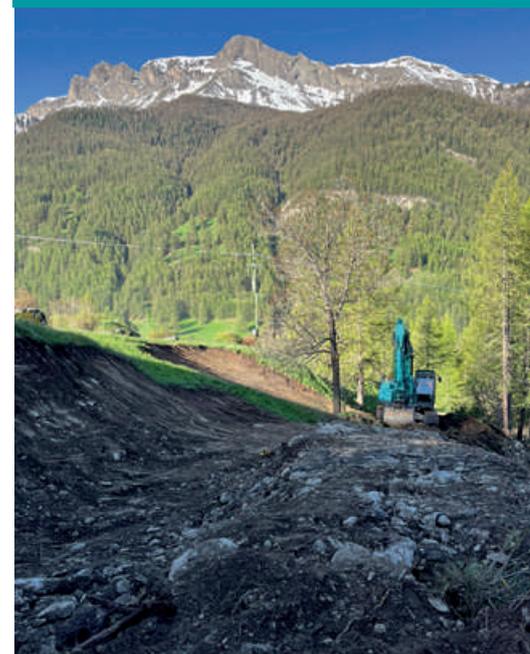


Travaux en cours

En Bref



Réalisation d'essais du puits de la nappe de Fontgillarde.



Travaux effectués par le service Gemapi au Rif des Garcins pour la sécurité des riverains.



Chaque opération de rénovation des réseaux d'eau potable a fait l'objet de réunions publiques sur site pour une meilleure concertation avec la population.



FINANCES

A PROPOS DES TAXES

La commune de Molines n'a pas augmenté les taxes communales depuis 2017.

A savoir :

- 23,92% pour la Taxe d'Habitation
- 27,58% pour la Taxe Foncière Bâtie
- 92,55% pour la Taxe Foncière non Bâtie.

A partir de 2021, avec la réforme de la Taxe d'Habitation perçue par l'État, la commune a perçu en compensation une partie de la Taxe Foncière Bâtie du Département au taux de 26,10%, ce qui a donné le taux cumulé de 53,68% (27,58 + 26,10). Ce transfert n'a eu aucun impact sur le contribuable.

En 2023, Molines en Queyras est devenue éligible, comme toutes les communes du Guillevois Queyras, à la possibilité de majorer la taxe d'habitation des résidences secondaires. Cette surtaxe, qui peut être fixée entre 5% et 60% de la part communale de la taxe, a pour objectif d'inciter certains propriétaires à louer au moins un de leurs biens à l'année, et dans ce cas le bien qui devient alors la résidence principale du locataire n'est donc plus soumis à la taxe d'habitation. Les biens loués à l'année bénéficient d'aides à la rénovation.

Par délibération du 27 septembre 2023, le conseil municipal a décidé de ne pas appliquer cette surtaxe, délibération renouvelée en 2024 et en 2025, et de mener des actions de sensibilisation auprès des propriétaires.

RÉUNION PUBLIQUE LOGEMENT

TEMPS D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES A DESTINATION DES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENT

La communauté de communes s'engage en faveur du logement dans le Guillevois-Queyras et met en place des réunions publiques à destination des propriétaires du territoire (résidences principales, secondaires, logements vacants...) avec le soutien de la commune de Molines en Queyras.

MARDI 29 OCTOBRE 2024 - 18H
SALLE POLYVALENTE - MOLINES EN QUEYRAS

PRÉSENTATION DES OUTILS "LOGEMENT" DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE | PRÉSENTATION DE L'ADIL - AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT | RECUEIL DES BESOINS PROPRIÉTAIRES

Informations complémentaires : Mairie de Molines en Queyras - 04 92 45 83 37

Soucieuse de la question du logement, la commune a organisé en partenariat avec l'ADRETS une réunion publique d'information et d'échange à destination des propriétaires.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE COMPREND DEUX SECTIONS :

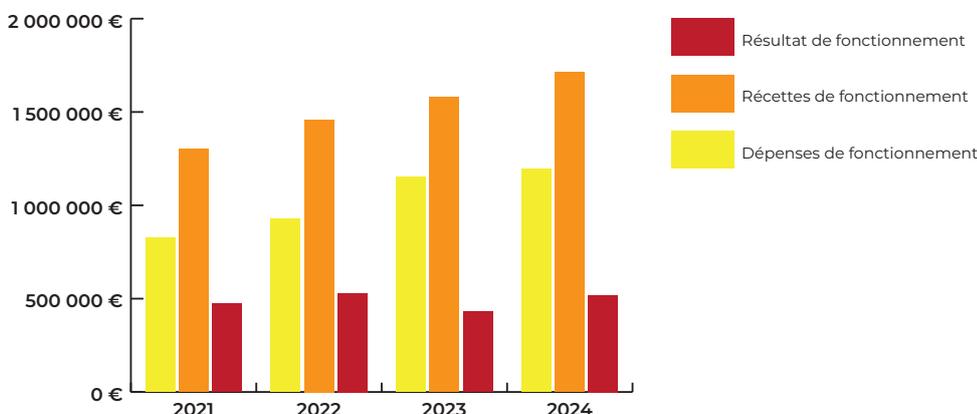
1- Les dépenses de fonctionnement concernent les charges générales de la collectivité, les charges de personnel, les contributions à la Communauté de Communes, les charges de gestion courante telles que les subventions et les participations, les dotations aux amortissements, les charges financières telles que les intérêts d'emprunt ;

2- Les recettes de fonctionnement concernent les dotations de l'État, les recettes des impôts telles que les taxes, les produits de service tels que la vente de bois, et les recettes de gestion courante telles que les revenus locatifs.

Entre 2021 et 2024, la collectivité a réussi à obtenir un résultat excédentaire de près de 400 000€ à 500 000€ par an (voir le graphique).

Une partie de cet excédent a été ré-injectée chaque année en investissement.

C'est grâce à cette gestion saine du fonctionnement que la commune de Molines a pu réaliser de nombreuses opérations d'équipement durant ces années.



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE COMPREND DEUX SECTIONS :

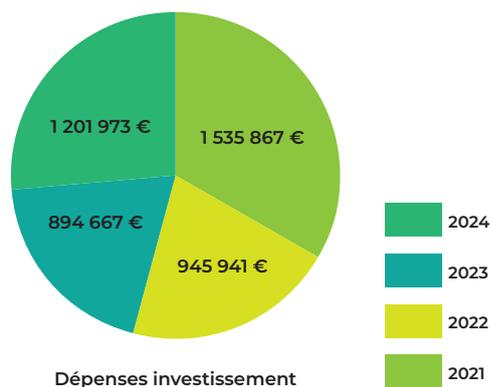
1- Les dépenses d'investissement concernent principalement les dépenses d'équipement telles que l'entretien, la sécurisation et la mise aux normes des bâtiments, les réfections de voirie et d'éclairage, l'achat de mobilier, toutes ces sommes injectées dans l'économie locale, et le remboursement du capital de la dette.

Entre 2021 et 2024, la commune a investi 4 578 448 € (voir le diagramme ci-dessous), dont 504 553 € en remboursement du capital de la dette.

La dette : durant cette même période, la commune a contracté un seul emprunt de 500 000 €, pour le financement du garage communal. En plus de cet emprunt, la dette de la commune est composée de l'emprunt pour la luge et de deux emprunts pour le domaine skiable par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Molines - S^t Véran.

L'annuité des emprunts a pour montant 161 954 €, réparti à 136 562 € en remboursement de capital et 25 392 € en intérêts d'emprunt.

Il restait à rembourser 1 726 965 € au 31/12/2024, c'est-à-dire à peu près le même montant qu'au 31/12/2020.



2- Les recettes d'investissement, outre l'emprunt de 500 000 €, concernent une partie des excédents de fonctionnement de l'année N-1, les subventions de l'Europe, l'État, de la Région Sud et du Département des Hautes-Alpes, le reversement d'une partie de la TVA de l'année N-1, les dotations aux amortissements.

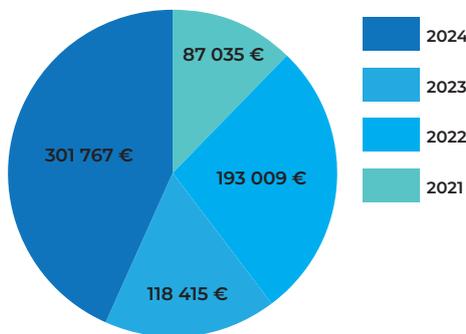
D'un point de vue général, le patrimoine de la commune appelé ACTIF, c'est-à-dire principalement, terrains, bâtiments, équipements, routes, et trésorerie, est passé de 23,9 millions en 2021 à 26,9 millions en 2024, soit une augmentation de 3 millions d'euros, liée en grande partie aux améliorations et créations de bâtiments (voir page Travaux).

LE BUDGET DE L'EAU

Le budget de l'Eau est un budget séparé du budget de la commune. C'est un budget autonome, avec pour recettes des facturations aux consommateurs. Entre 2021 et 2024, **le budget de fonctionnement a toujours été excédentaire** malgré les augmentations de taxes de la redevance de l'Agence de l'Eau et le petit entretien des conduites d'eau. Pour faire face à un programme de travaux conséquents lié à un renouvellement de son réseau d'eau potable, la commune a été contrainte, en 2024, d'augmenter le prix de l'eau.

En 4 ans, les travaux liés à l'eau ont augmenté, avec notamment la réfection de la traversée de Pierre Grosse et le commencement de la traversée de Fontgillarde (poursuivie en 2025), la fin de la protection des captages, et les essais du puits de Fontgillarde (qui ont abouti en 2025).

Durant cette période, 700 226 € de dépenses d'investissement ont été réalisées (voir le diagramme).



Dépenses investissement

Il faut signaler que le budget de l'eau n'a aucune dette puisqu'il n'a aucun emprunt à supporter.

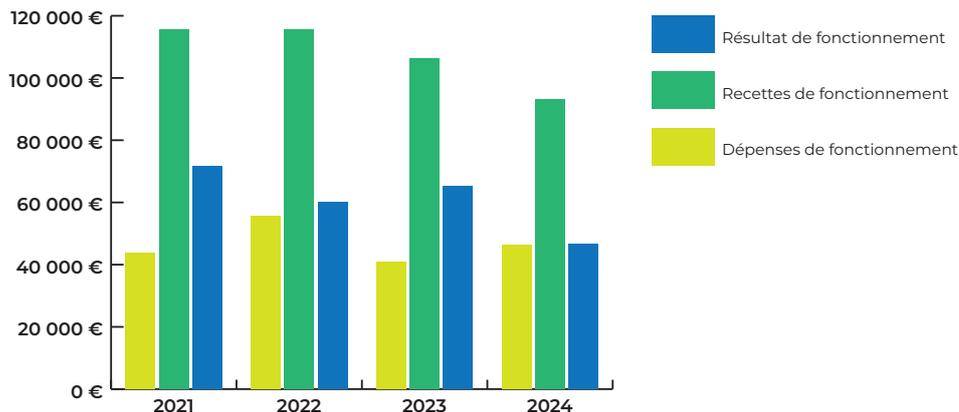
Tous les travaux ont été financés grâce à l'obtention de subventions entre 50 et 80% du montant des travaux.

LE BUDGET DE LA LUGE

Le budget de la Luge est un budget séparé du budget de la commune. C'est un budget indépendant soumis à la TVA.

Entre 2021 et 2024, **le budget de fonctionnement a toujours été excédentaire dépassant les 40 000 € de bénéfice annuel** (voir le graphique ci-dessous).

C'est un budget géré de manière sereine, avec une maîtrise des charges et des recettes de fonctionnement que la municipalité cherche à optimiser chaque année en fonction des circonstances.



LES SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LA COMMUNE AUX ASSOCIATIONS ET ÉVÉNEMENTS

Chaque année la commune vote une enveloppe de subventions pour les associations d'un **montant de plus 130 000 €**, dont les principaux bénéficiaires sont :

- la crèche de Molines d'un montant de **75 000 €**.
- l'association d'animation Anim'Agnel d'un montant de **40 000 €**.
- Les associations sportives ou culturelles du Queyras et du Guillestrois dont les enfants de Molines sont adhérents bénéficient de **50 euros par enfant**.
- Les événements tels que **la Queyras Flex (750 € + prise en charge de la nocturne)**, **le Trail des Étoiles (1200 €)** et **la Montée Verticale de Beauregard (400 €)** obtiennent l'aide de la municipalité, car ils participent à l'activité économique du territoire.
- Enfin, **l'association des Fountgilencs et l'association de la Sauvegarde de la Fruitière de Pierre Grosse** reçoivent chacune **500 €** de la commune pour l'aide au fonctionnement.

De plus, la commune marque son soutien à ces deux associations autant techniquement qu'administrativement tout au long de l'année.

La commune accorde également **des aides exceptionnelles** à des enfants du pays, comme récemment Victor Garcin qui a bénéficié de 1 200 € pour son expédition au Pakistan.



Victor GARCIN au sommet du Gasherburn 1 (anciennement connu sous le nom d'Hidden Peak) à 8080 mètres d'altitude. Ascension réalisée sans oxygène. Sur la saison 2025, ce sont les seuls 2 alpinistes à l'avoir réussi sans oxygène. Un vrai exploit !



MAIRIE

UNE NOUVELLE ÉQUIPE !

Arrivées en 2022, Célyne MOUTTE et Aurore HUBERT ont rejoint l'équipe administrative de la Mairie.

- Le poste occupé par Célyne est partagé entre la Mairie et l'école, car elle assure la cantine avec Marie-Christine.
- Aurore, quant à elle, occupe un poste de secrétaire de Mairie.

En 2022, l'équipe du service technique a également connu du changement avec l'arrivée de Julien AUDEMAR.

Enfin, en 2023, l'équipe administrative s'est à nouveau enrichie, avec l'arrivée de Nathalie HAMEL, qui gère en priorité l'urbanisme et la communication (Illiwap, site internet...).



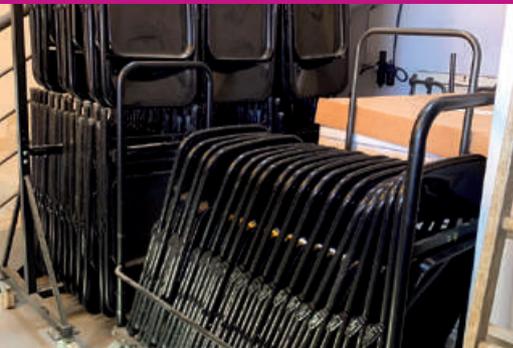
En Bref



Vœux 2023



Notre employé communal est sapeur pompier volontaire conventionné.



Achat de mobilier (tables et chaises pliables) pour prêts aux associations. Coût : 6 000 € HT.



Mise en place de sacs à crottes sur l'ensemble de la commune.

NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION

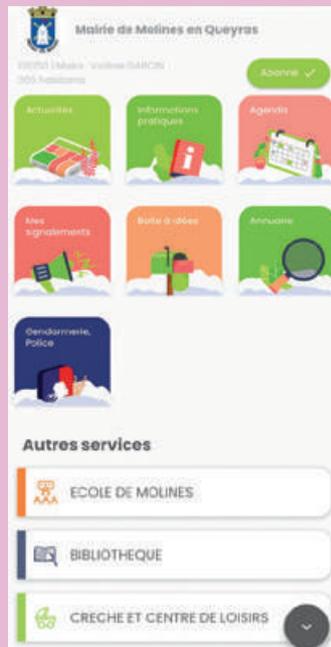
Les nouvelles évolutions en matière de communication ont poussé la commune à se mettre au goût du jour.

Ainsi, le nouveau site internet de la commune s'adapte désormais aux dernières technologies et fonctionnalités en proposant aux internautes de disposer à chaque instant de toute l'information sur la vie de la commune depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Il est plus particulièrement dédié à la communication institutionnelle (comptes rendus des conseils municipaux, arrêtés municipaux, informations administratives...) mais comprend également des rubriques sur les actualités, l'école, l'urbanisme...

Autre moyen d'information mis en place, l'application Illiwap, outil de communication rapide et efficace qui permet d'informer, d'alerter et de créer du lien entre la commune et les habitants. Il suffit de télécharger l'application sur son téléphone pour avoir toutes les informations en direct. Si vous n'avez pas la possibilité de télécharger l'application, vous pouvez, en nous autorisant à rentrer votre numéro, recevoir les alertes par SMS. Pour cela, il vous suffit de nous le notifier en nous donnant votre numéro de portable.

Le réseau social Facebook, est régulièrement mis à jour avec les actualités de la commune.



Application Illiwap



www.molinesenqueyras.fr



LA COMMISSION LOGEMENTS

Consciente des problématiques des logements saisonniers et permanents, la commune a créé une commission dédiée. La commission Logements, ouverte à tous les conseillers, a été animée par Carole Armanet, Mathieu Gicquel (jusqu'en août 2024) et Christian Fouque.

De nombreuses réunions et réflexions ont été conduites sur ce sujet prioritaire, retenons quelques actions concrètes :

- **Lettre de sensibilisation aux résident.e.s sur le besoin de locations à l'année** pour dynamiser le développement de la commune (distribuée en 2023).

- **Convention avec l'ADIL** (Agence d'Information sur le Logement) dans le cadre de la lutte contre la vacance. L'objectif est de permettre à un agent de l'ADIL de contacter les propriétaires de logements vacants afin de les sensibiliser et de les conseiller pour la remise de leur logement sur le marché de la location.

- **Participation active au groupe de travail sur le logement de la CCGQ** (Communauté de Communes du Guillestrois Queyras), la commune de Molines en Queyras étant précurseur sur les problématiques du logement.

- **Réunion Publique du 29 octobre 2024** dans la salle polyvalente ayant attiré une quarantaine de propriétaires. Le succès de cette réunion est dû à la qualité des intervenants, experts de leur domaine. Parallèlement, la distribution d'un questionnaire a permis de bien cerner les attentes et les soucis des propriétaires de la commune par rapport à la location de leur logement, principal ou secondaire.

- **Préconisation sur l'exonération temporaire de la taxe foncière** pour travaux de rénovation énergétique, adoptée par une délibération municipale du 14 avril 2025. L'objectif est d'inciter les propriétaires de la commune à rénover leur habitation (résidence principale ou secondaire).

- **Préconisations sur les informations à mettre à la disposition des habitants sur les questions relatives au logement.** Un classeur est disponible au secrétariat à cet effet. Pour les questions fiscales, après informations, la commission recommande aux contribuables de s'adresser directement aux services des impôts.

VÉHICULES POUR LE SERVICE TECHNIQUE

La commune s'est dotée de deux nouveaux véhicules en remplacement d'anciens devenus trop vieillissants. Etant donné que le parc de véhicules est un outil majeur pour la commune, il a été nécessaire de le renouveler pour qu'il soit adapté aux besoins de la collectivité.



Nouveaux véhicules

Les véhicules remplacés ont été :

- **L'Unimog par le Bonetti**

Coût du véhicule 100 300 € HT subventionnés à 50% par le Département des Hautes-Alpes.

- **Le Toyota Hilux a été remplacé par le même véhicule.**

Coût du véhicule 33 219 € HT subventionnés à 70% par le Département des Hautes-Alpes.



Ancien véhicule

MONTÉE DU COL AGNEL NON CHRONOMÉTRÉE



La commune de Molines en Queyras a organisé le dimanche 30 juin 2024 de 9h à 12h la montée du Col Agnel à vélo.

Le départ a eu lieu au parking de la station, puisqu'il y a beaucoup d'espace et une borne de recharge à vélo électrique est disponible.

Un car podium a accueilli les participants avec une boisson de bienvenue.

Les inscriptions étaient gratuites, car il s'agissait de rassembler un maximum de participants dans une ambiance et dans l'esprit des jeux olympiques.

Une exposition sur les femmes dans l'Olympisme était à découvrir toute la matinée.

La montée non chronométrée était ouverte à tous types de vélos. La route était partagée avec les voitures et les vélos à assistance électrique étaient autorisés.

Cet évènement a été organisé en partenariat avec Anim'Agnel, le Département des Hautes-Alpes dans le cadre de son action Terre de Jeux. Les participants ont tous reçu un petit cadeau en passant auprès du car podium.



BÂTIMENTS COMMUNAUX



LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les Gentianes

Le bâtiment « les Gentianes » est un bâtiment disposant de logements à destination des travailleurs saisonniers. Appartenant à la commune, il comporte 14 appartements du studio au 2 pièces. Chaque logement est entièrement meublé, équipé en électro-ménager et vaisselle.

Depuis plusieurs années, le bâtiment bénéficie d'importants travaux. Entre 2022 et 2024, des travaux de menuiseries ont été effectués (barrière des balcons), une machine à laver et un sèche-linge ont été installés et toutes les cuisines ont été changées, chacune équipée d'un frigo, d'un four et d'une plaque de cuisson.



Durant les saisons, le bâtiment est complet. Il est très apprécié par les saisonniers compte tenu de son emplacement et de son ensoleillement.

Ce bâtiment communal est la seule structure du territoire pouvant accueillir les saisonniers. Il est conventionné avec les services de la préfecture. La gestion et l'entretien sont assurés par les agents de la commune.



Les Myosotis

Le bâtiment « les Myosotis » est un bâtiment disposant de logements à la location saisonnière touristique. Appartenant à la commune, il comporte 9 appartements du studio au 2 pièces. Chaque logement est entièrement meublé, équipé en électro-ménager et vaisselle.



Entre 2022 et 2024, les fenêtres ont été changées afin d'optimiser l'isolation thermique ainsi qu'un renouvellement du mobilier.

Les travaux permettent de consolider et d'améliorer l'offre locative ainsi que l'attractivité touristique du territoire.

La gestion et l'entretien sont assurés par les agents de la commune.

LES APPARTEMENTS COMMUNAUX

La commune dispose d'un parc de logements à destination de personnes souhaitant s'installer à l'année.

Entre 2022 et 2024, de nombreux travaux ont été réalisés comme le logement situé à côté de la mairie.

En 2024, la commune a engagé d'importants travaux au logement communal des Myosotis. Ce logement a permis de regrouper deux appartements en un.

Coût total de l'opération : 150 000 € HT subventionnés à 65% par l'Etat, la Région Sud et le Département des Hautes-Alpes.

Au final, ce logement a permis d'accueillir une famille de 3 enfants dont les parents travaillent sur le territoire.

La gestion et l'entretien sont assurés par les agents de la commune.



Paroles de locataires

« J'ai découvert le bâtiment des Myosotis suite à une réservation avec l'Office de Tourisme. Je viens de Vitrolles avec mes deux enfants qui sont fans de ski alpin. C'est un très bon rapport qualité prix. L'appartement dispose de toutes les prestations nécessaires. Il est propre et bien entretenu. Je ne skie pas mais je profite de la navette qui passe juste devant pour aller voir mes deux fistons skier et boire un chocolat chaud au pied des pistes. »

Isabelle, 52 ans, locataire en vacances au bâtiment des Myosotis

« J'ai un restaurant sur Molines et je loge mes saisonniers au bâtiment des Gentianes été comme hiver. C'est un vrai plus pour fidéliser mes employés. C'est un point fort pour eux de pouvoir se loger mais aussi pour moi de pouvoir les loger dans de bonnes conditions. Merci à la mairie de Molines de proposer ce service aux socioprofessionnels. »

Pascal, 57 ans, restaurateur



« Depuis 4 saisons, je travaille l'hiver comme pisteur secouriste aux remontées mécaniques à Saint-Véran. Je reconduis d'année en année ma demande de réservation d'un appartement aux Gentianes et c'est vraiment super. Savoir que je peux me loger, c'est un véritable confort et cela me permet d'être serein. Je reviens chaque fois avec plaisir car l'ambiance dans le bâtiment est conviviale avec les collègues et le bâtiment est super bien isolé donc on ne brûle pas notre salaire ni dans le loyer et ni dans le chauffage. A l'hiver prochain pour la raclette. »

Alain, 32 ans, pisteur secouriste et locataire la saison d'hiver au bâtiment des Gentianes

PROJETS À VENIR



TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'APPARTEMENT DE PIERRE GROSSE (ANCIENNE ÉCOLE)

Dans sa politique sociale en faveur de l'accueil de nouvelles familles, la commune envisage de rénover l'intérieur de l'appartement de l'ancienne école de Pierre Grosse.

Le logement enregistre actuellement une forte dépense en électricité. Il conviendra de faire des travaux énergétiques. Outre ces travaux, de la maçonnerie, de la plomberie et de la menuiserie seront également réalisées.

Il s'agira de proposer un logement communal mieux isolé et réaménagé à l'intérieur.

L'objectif final est de proposer un logement optimal pour accueillir une grande famille, car l'appartement disposera de 4 chambres.

Les travaux devraient débiter à l'automne 2025.



TRAVAUX ÉCOLE



Dans un contexte d'amélioration et d'aide à la scolarité, la commune envisage d'offrir aux enfants un environnement de qualité qui s'inscrit dans un cadre pédagogique.

La mise en sécurité du bâtiment scolaire permettra de proposer un service public optimal.

Durant l'été et l'automne 2025, des travaux de rénovation de l'intérieur seront réalisés par l'intermédiaire d'un remplacement des fenêtres et d'une réfection du sol.

PROJET FRUITIÈRE DE FONTGILLARDE



La fruitière de Fontgillarde est un bâtiment communal. Comme tous les anciens bâtiments de la commune, une réhabilitation requiert des coûts importants en termes de travaux. En lien avec l'association des Fountgillencs, des scénarii de restructuration ont été initiés. Le projet est au stade de la maîtrise d'œuvre. Néanmoins, la commune a accordé et a apporté son aide financière à l'association des Fountgillencs pour réaliser des travaux, afin qu'ils puissent se rassembler dans de bonnes conditions.

PROJET FRUITIÈRE DE PIERRE GROSSE

Au même titre que la fruitière de Fontgillarde, la commune travaille en lien avec l'ASGFPG (Association pour la Sauvegarde et la Gestion de la Fruitière de Pierre-Grosse), afin de mener une réflexion sur l'avenir de ce bâtiment.

Une fois les actes administratifs terminés, un programme de travaux sera planifié afin de restaurer ce bâtiment communal, si important à la commune, et dont la valeur patrimoniale est primordiale.



Suite à la demande des villageois, une réflexion sur la fruitière de Molines est en cours.

ZA CLOT LA CHALP

La commune est attentive à l'activité économique du territoire. Dans un souci de maintien et de développement des entreprises locales, elle souhaite favoriser l'implantation de nouveaux acteurs sur sa commune. Après avoir fait l'acquisition d'un terrain à la zone d'activité de Clot la Chalp, un projet d'implantation de bâtiments artisanaux et commerciaux est en phase de réflexion.

Plusieurs entreprises se sont portées candidates et une fois les procédures

administratives bouclées, les premiers projets pourront aboutir au printemps 2026.



RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC



Ce programme est porté par le SIG-DEP (Syndicat Intercommunal Guil Durance de l'Eclairage Public) qui regroupe les communes du Guilles-trois Queyras et quelques-unes des Ecrins. Cette opération a pour objectif de renouveler le parc des candélabres afin de les remplacer par de l'éclairage à faible consommation d'énergie.

Les travaux devront débiter en 2026.

LES ASSOCIATIONS & EVENEMENTS



La cabane de Clot Henry à la suite d'une corvée pour constituer la réserve en bois de chauffage.



Ce rassemblement de télémarcheurs a lieu chaque année au mois de mars.



En 2025, 4 parcours vont être proposés, il s'agit de la 5ème édition qui va avoir lieu le 17 août.



Corvée des chasseurs pour perdurer le bâti local et la tradition des «anciens».



Fabrication et cuisson de pain au four de Fontgillarde par les Fountgillencs.



La crèche est ouverte à l'année.

Le CLUB LECTURE DE MOLINES-EN-QUEYRAS

se réunit le mardi de 16h à 18h une fois par mois de septembre à juin dans la bibliothèque de Molines-en-Queyras.

Les thèmes des prochaines rencontres sont :

- Le 29 janvier 2025 : hommage à **Italo CALVINO (1925-1985)**
- Le 25 février 2025 : **Musique et littérature**
- Le 25 mars 2025 : **L'Histoire dans les histoires**

Le Club de Lecture de la Bibliothèque de Molines est ouvert à toutes et à tous, adhérents ou pas, de Molines ou d'ailleurs.

Programme du club lecture.



Champ d'orge pour la fabrication d'une bière locale au profit de l'association de la fruitière de Pierre Grosse.



Voyage des jeunes en Croatie encadré par Anim'Agnel.



Cuisson du pain au four de Molines par l'association Les Amis de S' Simon et du Clot Henry.

MOLINES PRATIQUE

MAIRIE
Tél. 04 92 45 83 37
mairie@molinesenqueyras.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA
Tél. 04 92 23 40 51
Ouverte les lundis et vendredis de 16h30 à 18h30
En période scolaire :
Lundi, mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30
Mardi de 9h30 à 11h30

OFFICE DE TOURISME ET AGENCE POSTALE
Tél. 04 92 45 83 22
Se renseigner pour les horaires d'ouverture

CRÈCHE HALTE GARDERIE LES P'TITS LOUPS
Tél. 04 92 45 80 36
Ouverte de 8h à 18h du lundi au vendredi

MÉDECINS - Aiguilles
Cabinet Médical du Queyras
Tél. 04 92 48 49 30

INFIRMIÈRES LIBÉRALES
• Cabinet BOURCIER DAQUIN-COLLOT
Tél. 06 50 44 77 54
• Cabinet CAZES-DOYEN
Tél. 07 61 48 30 18

OSTÉOPATHE Molines en Queyras
GARCIN Anaïs
Tél. 06 10 74 17 65

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE ET OSTÉOPATHIE Aiguilles
• BOURRICARD Stéphane
Tél. 06 62 89 95 77
• HENRY Gaëtan
Tél. 06 25 89 68 00
• NIFENECKER Laurent
Tél. 06 61 61 96 16
• ROSSIN Cécile
Tél. 06 62 11 91 90

PHARMACIE- Aiguilles
Tél. 04 92 46 70 09